



## Connect #40

---

L'agenda des abonnés Moniteur Juris : pour retrouver **tous les services associés à votre abonnement**.

Restons connectés.

---



**En partenariat avec [achatpublic.info](#)**

### **RENDEZ-VOUS EXPERTS MARDI 14 SEPTEMBRE À 9H30**

#### **Le secret des affaires et la commande publique**

Le principe de transparence inhérent au droit de la commande publique soulève très souvent la question du respect des secrets protégés par la loi, et en particulier du secret des affaires. Que ce soit au stade de la passation des contrats de la commande publique au stade de leur exécution, les opérateurs économiques sont en effet conduits à dévoiler des éléments de leur savoir-faire. Des mécanismes de protection de leurs secrets d'affaires existent, mais cette protection est loin d'être absolue.

**Benoit Neveu**, avocat Associé au sein du cabinet Lacourte Raquin Tatar, aura l'occasion de revenir sur la notion de secret des affaires et sur les différents secrets d'affaires, et de faire le point sur les dispositifs de protection de ces secrets (principe de confidentialité, accès encadré aux documents administratifs, etc...) ainsi que leurs limites.

Ce webinaire permettra aussi de présenter les différentes actions contentieuses susceptibles d'être mises en œuvre pour prévenir, faire cesser ou réparer les atteintes au secret des affaires.

**JE M'INSCRIS**

---



# CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

## A ÉTÉ MIS À JOUR

Cette actualisation intègre notamment les dispositions de l'arrêté du 17 mars 2021 modifiant l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique et du décret n° 2021-631 du 21 mai 2021 relatif à la suppression de l'exigence de présentation par les entreprises d'un extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers dans leurs démarches administratives ainsi que les dernières évolutions législatives, réglementaires et la jurisprudence applicable aux textes encadrant les contrats de la commande publique.

### Parmi les nouvelles fiches, il y a notamment :

- MP1.465 – Documents justificatifs et moyens de preuve de l'absence de motifs d'exclusion
- A.04 – Arrêté du 17 mars 2021 modifiant l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique
- A.22 – Arrêté du 26 juillet 2021 modifiant l'annexe de l'arrêté du 12 février 2020 fixant un modèle d'avis pour la passation des marchés publics répondant à un besoin d'une valeur estimée entre 90 000 € hors taxes et les seuils de procédure formalisée

### Autres fiches mises à jour :

- CP0.010 – Respect des principes fondamentaux de la commande publique
- CP0.020 – Caractère administratif ou de droit privé du contrat
- CP1.000 – Champ d'application des contrats de la commande publique
- CP1.105 – Définition des marchés
- CP1.120 – Définition d'un marché de défense ou de sécurité
- CP2.105 – Définition des pouvoirs adjudicateurs soumis au Code de la commande publique
- CP2.115 – Opérateurs économiques, candidats et soumissionnaires : définitions
- MP1.140 – Règles générales relatives aux clauses du marché public
- MP1.155 – Forme des prix
- MP1.160 – Prix définitifs
- MP1.190 – Principe de l'allotissement
- MP1.210 – Calcul de la valeur estimée du besoin en fonction de la nature des prestations
- MP1.240 – Règles applicables à la procédure adaptée
- MP1.400 – Exclusions de plein droit
- MP1.405 – Exclusions à l'appréciation de l'acheteur
- MP1.425 – Conditions de participation relatives à l'aptitude à exercer une activité professionnelle
- MP1.475 – Accès des acheteurs aux documents justificatifs et moyens de preuve
- MP1.490 – Modalités de vérification des candidatures
- MP1.510 – Modalités de remise des offres
- MP1.520 – Informations et documents à produire dans l'offre
- MP1.540 – Choix des critères d'attribution
- MP1.630 – Mise en œuvre des accords-cadres
- MP1.645 – Déroulement d'une procédure de concours
- MP1.700 – Définition des marchés globaux
- MP1.705 – Définition et conditions d'utilisation des marchés de conception-réalisation
- MP1.720 – Déroulement de la procédure de passation des marchés globaux applicable aux acheteurs soumis au livre IV (soumis à la « Loi MOP »)
- MP1.737 – Part d'exécution des marchés globaux réservée aux petites et moyennes entreprises
- MP1.912 – Principe et conditions du droit de sous-traiter
- MP1.968 – Transaction
- MP4.305 – Définition de la mission de maîtrise d'œuvre privée
- MP4.360 – Rémunération forfaitaire du maître d'œuvre privé
- MP6.510 – Dispositions particulières au livre Ier
- MP6.515 – Dispositions d'adaptation au livre Ier
- MP6.610 – Dispositions particulières au livre Ier
- MP6.615 – Dispositions d'adaptation au livre Ier
- MP6.710 – Dispositions particulières au livre Ier
- MP6.715 – Dispositions d'adaptation au livre Ier
- MP6.810 – Dispositions particulières au livre I
- MP6.815 – Disposition d'adaptation au livre I
- CC1.332 – Conditions de modification du contrat de concession

JE LE CONSULTE



En partenariat avec Opérations Immobilières

## RENDEZ-VOUS EXPERTS JEUDI 16 SEPTEMBRE À 14H30

### Actualité trimestrielle du droit de l'urbanisme

Le droit de l'urbanisme ne cesse de se transformer. De la crise sanitaire à la réforme des SCoT et de la hiérarchie des normes en passant par refonte des procédures de lutte contre l'habitat insalubre, sans oublier les éclairages nouveaux apportés chaque jour par la jurisprudence, ses évolutions sont nombreuses et les professionnels du droit, de l'urbanisme et de la construction doivent rester informés.

Cette conférence a pour objectif de présenter l'actualité législative et jurisprudentielle récente du droit de l'urbanisme afin d'aider les professionnels du secteur à adapter leurs pratiques.

#### Intervenant :

**Anthony Bichelonne** est avocat au barreau de Lyon et associé au sein du cabinet Racine. Il s'est spécialisé en droit de l'urbanisme, de l'environnement et de l'immobilier.

JE M'INSCRIS



En partenariat avec Opérations Immobilières

## RENDEZ-VOUS EXPERTS JEUDI 23 SEPTEMBRE À 14H30

### Actualité trimestrielle du droit de la construction

Faites le point sur les changements législatifs et de jurisprudence intervenu au deuxième trimestre 2021 en droit de la construction : assurance construction, garantie des vices, caractère relatif de la nullité des promesses de vente, prescription acquisitive, zéro artificialisation des sols, loi climat... Autant de modifications pratiques ayant des impacts concrets pour conseiller vos clients et arbitrer vos projets.

#### Intervenant :

**Cyril Croix**, avocat au sein du cabinet LMT Avocats, assiste les porteurs de projets dans le montage de leurs opérations.

JE M'INSCRIS



# RENDEZ-VOUS EXPERTS

## MARDI 28 SEPTEMBRE À 14H30

### Actualité trimestrielle du droit de l'environnement Spécial "Loi Climat et résilience"

Ce webinaire, animé par **Christian Huglo** du cabinet Huglo-Lepage Avocats et son équipe, sera entièrement consacré à la loi « Climat et résilience », à l'occasion de la parution de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

Ce rendez-vous sera l'occasion de décrypter à l'aide du cabinet Huglo-Lepage, expert en droit de l'environnement, les mesures de la loi concernant les domaines du logement, de la construction, de l'urbanisme et de l'aménagement afin de donner aux professionnels de ces secteurs toutes les clés pour comprendre et appliquer ces nouvelles mesures.

[JE M'INSCRIS](#)



# CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES A ÉTÉ MIS À JOUR

Cette nouvelle mise à jour du *Code général des collectivités territoriales* comprend notamment la Loi organique n° 2021-467 du 19 avril 2021 relative à la simplification des expérimentations mises en œuvre sur le fondement du quatrième alinéa de l'article 72 de la Constitution ([fiche 1.11.070](#)), le décret n° 2021-258 du 9 mars 2021 relatif au remboursement des frais spécifiques de déplacement, d'accompagnement et d'aide technique engagés par les élus locaux en situation de handicap ([fiche 5.21.080](#) notamment), le décret n° 2021-145 du 10 février 2021 relatif à la déconcentration et à la simplification des procédures dans le domaine des services funéraires ([fiche 2.22.260](#), [fiche 2.21.160](#)).

Voici la liste des 23 dossiers mis à jour :

- 1.11.070 Chapitre 3 - Expérimentation - Principes directeurs et modalités
- 1.21.050 Chapitre 3 - Composition et fonctionnement du Conseil national d'évaluation des normes - Composition
- 1.21.060 Chapitre 3 - Composition et fonctionnement du Conseil national d'évaluation des normes - Fonctionnement
- 1.23.045 Chapitre 3 - Agence nationale de la cohésion des territoires – Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- 1.62.010 Chapitre unique - Indemnités de fonction saisissables et fonds de financement pour l'allocation de fin de mandat
- 1.12.200 Chapitre 3 - Conditions d'exercice des mandats municipaux - Gratuité des fonctions municipales et prise en charge de frais divers
- 2.21.160 Chapitre 3 - Pouvoirs de police portant sur des objets particuliers - Police des funérailles et des lieux de sépulture (Certificat de décès, opérations consécutives au décès et règles applicables aux exhumations)
- 2.22.010 Chapitre 1 - Régies municipales - Dispositions générales (Création de la régie)
- 2.22.260 Chapitre 3 - Cimetières, sites cinéraires et opérations funéraires - Crématoriums
- 2.22.300 Chapitre 4 - Services publics industriels et commerciaux - Dispositions générales en matière d'eau et d'assainissement
- 2.22.305 Chapitre 4 - Services publics industriels et commerciaux - Règlements des services et tarification en matière d'eau et d'assainissement
- 2.22.340 Chapitre 4 - Services publics industriels et commerciaux - Énergie
- 2.33.170 Chapitre 3 - Taxes, redevances ou versements non prévus par le code général des impôts - Versement destiné aux transports
- 2.57.120 Chapitre 3 - Communes de la Polynésie française - Organisation de la commune
- 3.12.122 Chapitre 3 - Conditions d'exercice des mandats départementaux - Remboursement de frais
- 3.23.070 Chapitre 2 - Aides à objet spécifique - Aides aux entreprises de spectacle cinématographique
- 3.64.010 Chapitre 1 - Compétences de la métropole de Lyon - Compétences communales, départementales, compétences déléguées par la région Rhône-Alpes ou par l'État
- 4.13.192 Chapitre 5 - Conditions d'exercice des mandats régionaux - Remboursement de frais
- 5.21.080 Chapitre 1 - Dispositions communes - Conditions d'exercice des mandats de membres des conseils ou comités
- 5.72.020 Chapitre 2 - Dispositions financières - Règles applicables et autres dispositions
- 5.84.020 Chapitre 2 - La coopération intercommunale - Dispositions communes aux établissements publics de coopération intercommunale
- 7.12.130 Chapitre 5 - Conditions d'exercice des mandats - Indemnités des titulaires de mandats à l'assemblée de Guyane
- 7.22.190 Chapitre 7 - Conditions d'exercice des mandats - Indemnités des titulaires de mandats à l'assemblée de Martinique et de fonctions au conseil exécutif

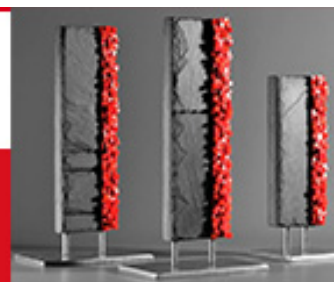
JE LE CONSULTE

trophées de la  
commande  
publique

20  
21

Récompenser les meilleures initiatives  
en matière d'achat public

LE CONCOURS EST OUVERT  
PARTICIPEZ JUSQU'AU 15 OCTOBRE !





Mon compte

Parrainage



Assistance

Calendrier 2021

---

Ce message est adressé à car vous êtes abonné à Moniteur Juris.

Nous faisons partie du groupe Infopro Digital leader de l'information des professionnels : Groupe Moniteur RCS Nanterre B 403 080 823.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression à partir de cette page web : [Charte des Données Personnelles](#)  
ou en écrivant à [rgpd.editions@infopro-digital.com](mailto:rgpd.editions@infopro-digital.com).

Pour stopper la réception de nos messages, [suivez ce lien](#).

© 2021